

Communiqué de presse /droit de réponse

Suite aux attaques du Maire lors du dernier conseil municipal,
Noëlle TRINQUIER répond :

Monsieur Pellenc se plaît à attaquer les élus locaux qui siègent dans les instances et représentent l'exécutif. Il le fait avec sa véhémence coutumière, ne supportant pas le débat contradictoire. Il commente la qualité avec laquelle nous exerçons nos mandats, sans jamais remettre en cause la sienne, naturellement.

La violence des mots ne plaide pas pour celui qui les prononce et ne va guère nous permettre d'avancer dans le débat pour notre territoire. Il faut dire que sa défaite aux élections départementales est dure à digérer, depuis mars 2015. Les échéances arrivent en juin prochain et malheureusement, ses postures politiciennes fleurissent.

Ce n'est pas ma conception de la politique, ni celle de la défense de l'intérêt des Vauclusiens. Je préfère construire, en m'impliquant chaque jour auprès de mes concitoyens.

Si Monsieur Pellenc attend que je justifie mon « utilité » en tant qu'élue du Conseil Départemental, il serait bien étonné du nombre de dossiers que je porte et que je fais avancer pour le canton de Pertuis et ses habitants.

Parmi ces projets, la déviation Ouest que j'ai défendue au sein du conseil départemental, quoiqu'il en dise...

En outre, je m'interroge sur les méthodes d'un élu, quand elles s'écartent chaque jour davantage des valeurs de la République. Est-ce à l'opposante politique que Monsieur le Maire s'attaque, ou à la femme constructive, qui a toujours défendu avec passion les intérêts de la ville de Pertuis ?

La femme que je suis et la personnalité politique que je reste sont indissociables, hier comme aujourd'hui et toujours plus demain !

Il va falloir, bon gré mal gré, que Monsieur le Maire s'en accommode...

Noëlle TRINQUIER
Conseillère Départementale
Canton de PERTUIS